



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Personnel

Question écrite n° 3432

### Texte de la question

M Louis de Broissia appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation des chefs de district (CDIS ancienne formule) du service des lignes de France Telecom. Cinq concours speciaux ont permis a quelque 600 anciens chefs de district d'accéder au cadre A afin d'y poursuivre une carriere d'inspecteur. Cependant, restent aujourd'hui 208 chefs de district, en majorite de plus de cinquante ans, qui n'ont pas réussi a se reclasser et qui semblent tenus a l'ecart de toute possibilite d'avancement. Ils souhaitent pouvoir beneficier, comme cela a ete le cas pour d'autres corps, de mesures categorielles particulieres. En consequence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre sa position sur ce probleme qui preoccupe gravement ces professionnels dont le devouement n'a jamais fait default.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il est malheureusement exact que les concours speciaux organises ces dernieres annees n'ont pas permis la promotion en categorie A de tous les chefs de district. Il convient neanmoins de rappeler que ces fonctionnaires peuvent postuler sur la liste annuelle d'aptitude pour l'acces au grade d'inspecteur, dont un sixieme du recrutement est reserve a cette voie. En tout etat de cause, le cas des chefs de district reste suivi avec attention.

### Données clés

**Auteur :** [M. de Broissia Louis](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3432

**Rubrique :** Postes et telecommunications

**Ministère interrogé :** postes, telecommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, telecommunications et espace

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 1988, page 2727